

Soyez la voix du changement, un leader dans votre milieu de travail

Chers membres de l'ACPMP nationale,

Votre association, avec le soutien de l'Association canadienne des policiers, consulte activement plusieurs membres du Parlement et sénateurs afin de faire valoir vos droits en tant qu'association de policiers indépendante.

La semaine dernière, nous avons travaillé pour vous lors des journées annuelles de lobbying des policiers canadiens à Ottawa. Le motif de la rencontre était de discuter avec divers membres du Parlement concernant plusieurs des enjeux auxquels est confrontée aujourd'hui la profession policière.

Nous sommes honorés que l'Association canadienne des policiers ait mis en évidence notre lutte pour l'amélioration de la responsabilisation, de l'efficacité et de la transparence dans le meilleur intérêt des membres de la GRC de première ligne. La fiche de renseignements fournie par l'Association canadienne des policiers mentionne :
« *C'est pourquoi l'Association canadienne des policiers en appelle aux membres de la Chambre des communes et du Sénat pour qu'ils travaillent rapidement à adopter une loi concernant la récente décision de la Cour suprême autorisant une association indépendante au sein de la GRC. Ce projet de loi doit permettre aux membres de la GRC de décider eux-mêmes de la façon dont ils choisissent d'exercer leurs droits récemment confirmés afin d'avoir accès à la négociation collective et à la représentation indépendante.* »

Nous exprimons nos sincères remerciements à l'ACP pour leur soutien impressionnant au fil de nos années de lutte pour revendiquer les droits des membres de la GRC de former une association indépendante et de négocier collectivement avec le gouvernement.

Nous remercions également l'ACP pour son engagement continu envers cette passionnante période à venir, en termes de ressources, d'expertises et de ressources sur le terrain alors que nous progressons sur la voie de la certification.

Le chemin qui s'ouvre devant nous ne sera pas facile. L'ACPMP a quelques réserves en ce qui concerne les messages envoyés sur GroupWise et Info Web, mais travaille collectivement en votre nom pour ouvrir des voies de communication. Ce processus permettra d'informer et d'éduquer les membres.

Des politiques de la GRC ne peuvent être mises en place si elles supplantent la Charte canadienne des droits et libertés. La liberté de pensée, de croyance, d'opinion et

d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication, et la liberté d'association sont deux des libertés fondamentales de la Charte.

Nous allons continuer à défendre vos droits, mais nous avons besoin de l'appui de **tous** les membres. Vous devez prendre position et de dire « ça suffit ». Vous devez lancer le message que vous ne tolèrerez plus l'intimidation ni le harcèlement.

Comment faire? En étant membre de l'ACPMP. Le nombre fait la force et, en augmentant les effectifs de l'adhésion, nous enverrons un message que la direction ne pourra ignorer.

Veillez s'il vous plaît parler à vos collègues qui ne le sont pas encore. Faites leur comprendre les principales raisons pour lesquelles ils devraient considérer s'y joindre.

Nos membres prendront le contrôle de notre avenir et de nos destinées. En étant nos voix dans votre milieu de travail, en prenant le leadership d'éduquer et de motiver les autres membres à se joindre à l'ACPMP et à nous habiliter à être vos représentants des négociations, vous aussi aiderez à réaliser cet indispensable changement.

Le temps du changement est arrivé. Il faut effectuer un virage maintenant ! Le pouvoir est en vous et en vos collègues.

LAISSEZ-NOUS PROTÉGER VOS DROITS

L'Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle (ACPMP) vise à devenir les représentants syndicaux indépendants de tous les membres du rang de la GRC. L'ACPMP a été créée en 2010 pour lutter pour le droit à la négociation collective par une association indépendante au nom des membres réguliers et civils de la GRC partout au Canada. Nous visons l'excellence dans notre conduite et nos obligations. Nous fournissons un leadership à tous nos membres sur les questions de justice qui affectent la qualité de vie de tous les Canadiens. L'Association ne vise ni ne défend le droit de grève. Pour en savoir plus, visitez www.mppac.ca.

Devenez membre dès aujourd'hui et faisons valoir d'une seule voix les enjeux de travail qui nous concernent tous. Veuillez s'il vous plaît transmettre ce message à vos collègues de la GRC qui ne sont pas encore membres de l'ACPMP.

MPPAC | Mounted Police Professional Association of Canada
ACPMP | Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle

[//COMMUNICATIONS">//DEVENEZ MEMBRE>//CONTACTEZ-NOUS](http://MPPAC.CA)